

En direct du conseil municipal De Tramayes le 26 mai 2023

Bulletin d'information n° 254

Institut de Tramayes

Afin de poursuivre dans sa démarche de territoire à énergie positive, la municipalité a souhaité installer des panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet de rénovation pour l'Institut de Tramayes. Pour cela des contacts préalables avaient été pris avec le service départemental de l'architecture (Architecte des Bâtiments de France - ABF). Ne souhaitant pas un impact visuel trop fort, ce service avait préconisé une installation en ombrière de parking plutôt qu'en toiture.

De fait une étude d'implantation sur le parking de la résidence de Vannas a été conduite. En agrandissant ce parking, on pourrait placer 144 panneaux représentant une puissance de 58 kW permettant de produire annuellement 62 MWh. Toutefois, en intégrant les coûts de transformation du parking, on obtient une opération de 459 000 €TTC qui n'est pas rentable en un temps suffisamment intéressant.

Devant cette situation, en accord avec l'ABF, une nouvelle étude a été faite. Dans ce nouveau projet, il y a une installation en ombrière simplement sur le parking existant de la résidence de Vannas et des panneaux sur la toiture de la maison des associations moins visible dans le lointain que la toiture de la résidence de Vannas. Avec 191 panneaux donnant une puissance de 76 kW, on aurait une production annuelle de 82 MWh pour un coût global de 269 000 €TTC. Le projet devenant ainsi économiquement viable, surtout en intégrant les subventions à venir sur la rénovation pour l'Institut de Tramayes, le conseil municipal a donné un avis favorable à cette nouvelle proposition.

Loi d'accélération des énergies renouvelables

Cette loi, votée le 10 mars 2023, impose à chaque commune de zoner son territoire avant la fin de l'année afin de déterminer des zones dans lesquelles il sera facilité d'implanter des installations de production d'énergie renouvelable : photovoltaïque, éolien, méthanisation, hydraulique, réseau de chaleur biomasse... Elle a été rendue nécessaire par le fait que tous les scénarios d'évolution énergétique prévoient d'ici à 2030, malgré les opérations de sobriété énergétique, une augmentation de la consommation électrique afin de faire face à la transformation de la mobilité (véhicules électriques ou hydrogène) mais aussi à la réindustrialisation souhaitée.

En 2021, à partir d'installations d'énergie renouvelable, la France n'a produit que 24 % de l'électricité consommée. Pour la région Bourgogne Franche Comté c'est 18%, c'est 6 % pour le département de Saône et Loire et nous sommes simplement à 3 % pour la commune de Tramayes. Ces chiffres montrent bien que nous sommes très loin d'une indépendance énergétique décarbonée telle qu'elle est souhaitée.

Un travail doit donc être fait à l'échelle de la commune pour augmenter le potentiel de production. Bien que complexe, l'enjeu d'indépendance électrique semble néanmoins atteignable. Par exemple une étude montre que si l'on couvrait toutes les toitures exploitables et les parkings sur la commune de Tramayes on obtient un productible annuel de 14 GWh alors qu'actuellement la consommation électrique annuelle sur l'ensemble de la commune est de l'ordre de 5 GWh. Mais bien entendu on ne peut se contenter d'une énergie à base de photovoltaïque dépendant du soleil et c'est la raison pour laquelle il faut aussi examiner les autres moyens de production d'énergie électrique.

Affichage en bordure de routes

Bien qu'à chacune des 5 entrées du bourg de Tramayes il y ait des supports pour annoncer des manifestations, on retrouve assez souvent des affichages en bordure de routes dans des formes très variées. Afin d'avoir une certaine cohérence, le conseil municipal a décidé d'appliquer les règles suivantes pour ces affichages :

- Demande d'affichage déposée en mairie au minimum une semaine avant la pose de l'affichage.
- Manifestations sur le territoire de la communauté de communes ou de communes limitrophes avec Tramayes.
- Un seul panneau par entrée dans le bourg
- Format maximal A2 (297 mm * 420 mm)
- Période d'affichage ne dépassant pas 3 semaines

Les affichages qui ne respecteront pas ces règles seront enlevés.

D'autre part, il a été décidé de ne mentionner sur Panneau Pocket que les manifestations ayant lieu sur la commune de Tramayes.

Calendrier des manifestations

Vendredi 9 et samedi 10 juin, gala de danse salle omnisport

Samedi 17 juin, théâtre de l'association DESVIES à la salle des fêtes

Samedi 24 dimanche 25 juin, fête patronale : jeux/repas/retraite aux flambeaux/feu /bal/fête foraine

RANDO mardi 6 juin 2023 à Tramayes

La Croix Berthier par Le Bief.

Itinéraire en sous-bois puis sur la crête (8kms environ, 220 m de dénivelé +. Paysage très diversifié)

Rendez-vous le mardi 6 juin à 8h45, place du Champ de foire à Tramayes pour un départ à 9 heures

Nous prévoyons de conclure cette matinée par le verre de l'amitié à notre retour !

Renseignements « Les randonneurs des 3 Monts » : Francis 06 74 67 79 94 - Luc 06 12 94 83 84

SOU DES ECOLES

22-23 juin : fleurissez balcons, terrasses et jardins avec des tournesols !

Vente de plans à l'école le 22 juin (16h15-18h) et au marché le 23 juin (8h-12h) ☀

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 28 juin à 17 heures, contes africains avec Ousséni NIKIEMA (enfants/adultes)

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Lundi 11 juillet prochain aura lieu la collecte de don de sang et plasma à la salle des fêtes de Tramayes de 8h30 à 12h30.

Les réserves de produits sanguins sont actuellement fragiles et avec l'arrivée des vacances elles risquent de l'être encore d'avantage, voir déficientes.

Pour rappel, les produits sanguins ne sont pas utilisés uniquement pour les transfusions, mais aussi pour traiter des maladies telles que la leucémie et bien d'autres.

C'est pourquoi nous vous demandons à toutes et à tous de venir faire un don ce lundi 11 juillet, ça ne prend pas beaucoup de temps, ça vous permet de faire des rencontres, une collation vous sera offerte, et vous aurez la fierté de vous dire que vous aurez peut-être sauvé une vie !

Pensez à prendre rendez-vous soit sur le site : dondesang.efs.sante.fr ou au 03 85 34 22 00

Merci d'avance pour votre générosité !

FOYER RURAL

Stages ludiques et sportifs, salle omnisport, **du 10 JUILLET AU 14 JUILLET INCLUS**

***ROLLERS** à partir de 4 ans de 14h à 16h

***MULTISPORTS COLLECTIFS** de 14h à 16h

(basket, hand ball, volley et nouveauté cette année RUGBY) à partir de 7 ans

***TIR à L'ARC / SPORTS DE RAQUETTES** de 14h à 16h

(Tennis, tennis de table, badminton, tir à l'arc) à partir de 7 ans

Coût du stage 38€ Attention !!!! places limitées

Réservation : Evelyne Desperrier 06/48/60/50/64 - Julie Fleurs 03/85/29/12/78